

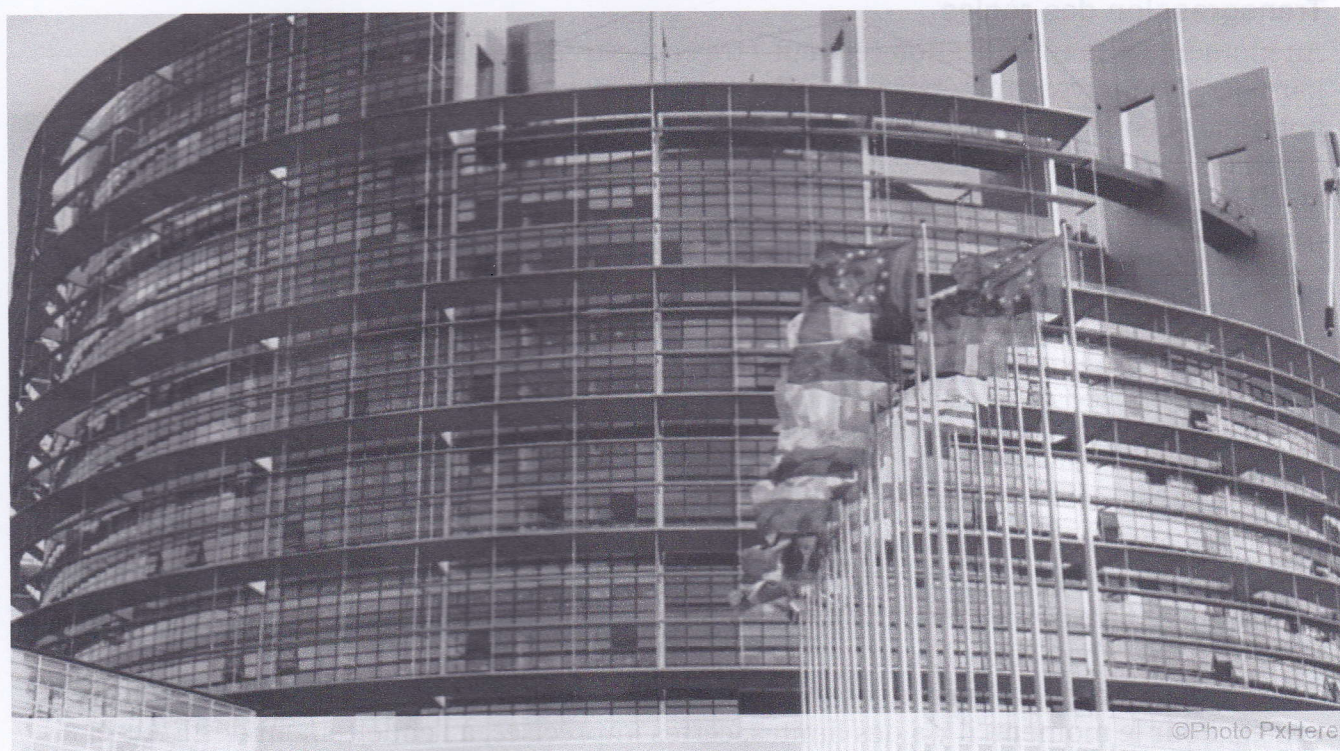
“Décrypter, découvrir, débattre, anticiper...”

Le nouvel  
Economiste

Prenons garde

## L'Allemagne ne paiera pas

La zone euro ne tiendra pas si nous continuons à exiger une solidarité accrue de la part de ceux qui ont fait les réformes nécessaires que nous n'avons pas voulu faire



©Photo PxHere



*Mécomptes publics, François Ecalle*

Le “quoi qu’il en coûte” du président de la République ressemble à “l’Allemagne paiera” d’il y a cent ans. Or l’Allemagne a moins payé que prévu et les Allemands ont néanmoins trouvé ces paiements injustes, ce qui a contribué à porter le parti nazi au pouvoir.

Nous devons emprunter des centaines de milliards d'euros pour soutenir et relancer l'activité économique en 2020 et les années suivantes. Nous allons probablement emprunter aussi des sommes considérables pour financer des dépenses nouvelles en faveur de multiples catégories de ménages et d'entreprises. La corne d'abondance semblant inépuisable, chaque catégorie sociale et professionnelle réclamera ses milliards d'euros et il sera très difficile de refuser.

“Tant que la zone euro restera solide et “solidaire”, nous pourrons emprunter ces montants à un taux quasi-nul sans difficulté. Si elle n'existait pas, les taux d'intérêt seraient plus élevés et le franc se déprécierait”

Tant que la zone euro restera solide et “solidaire”, nous pourrons emprunter ces montants à un taux quasi-nul sans difficulté. Si elle n'existait pas, les taux d'intérêt seraient plus élevés et le franc se déprécierait néanmoins au détriment de notre pouvoir d'achat. Le mark s'apprécierait, ce qui n'a jamais handicapé durablement l'industrie allemande, au profit du pouvoir d'achat des Allemands.

### Transgression des règles

Au moment de sa réunification (et peut-être en contrepartie), l'Allemagne a accepté de partager son pouvoir monétaire, et la France n'a rien perdu car elle devait s'aligner sur la politique allemande pour éviter des dévaluations à répétition. L'Allemagne a toutefois obtenu d'inscrire dans le traité des règles qui devaient lui permettre de ne jamais se trouver en situation de devoir aider financièrement des pays en difficulté après avoir mené une politique budgétaire trop accommodante : plafonnement du déficit et de la dette publics, interdiction du financement “direct” des États par la BCE.

“Dans le traité des règles qui devaient lui permettre de ne jamais se trouver en situation de devoir aider financièrement des pays en difficulté après avoir mené une politique budgétaire trop accommodante : plafonnement du déficit et de la dette publics, interdiction du financement “direct” des États par la BCE”

Ces règles ont été transgressées par les États, et la BCE n'en est pas loin en les finançant de facto. Il reste qu'elle ne peut pas soutenir indéfiniment un État sans qu'il ne s'engage à maîtriser ses finances publiques. Quoi qu'on puisse penser de la pertinence de son arrêt, la Cour de Karlsruhe a rappelé que la BCE et la Cour de justice ne sont pas les institutions d'une fédération, et que leur indépendance peut seulement s'exercer dans la limite des traités. Pour le moment, il y a des limites, certes imprécises, à l'endettement des États et à la solidarité.

Les pays “frugaux” ont accepté d'aider les autres pays à financer le coût du coronavirus, mais leurs populations n'accepteront pas de financer, par exemple, un avancement de l'âge de la retraite sous prétexte de réduire le chômage résultant de la crise sanitaire.

Je souhaite une Europe fédérale, notamment sur le plan budgétaire, mais je crains qu'elle ne voie jamais le jour car les politiques économiques, plus profondément les cultures économiques, sont trop différentes. Par exemple, je ne pense pas que l'aspiration des Français à une “démondialisation” soit partagée. Je ne suis pas sûr que la zone euro tienne si nous continuons à exiger une solidarité accrue de la part de ceux qui ont fait les réformes nécessaires que nous n'avons pas voulu faire.

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François Ecalle.